

Libre choix de l'école – Position de la FAPERT

La majorité des délégué-e-s de la FAPERT est opposé-e au libre choix de l'école. L'école publique est sans doute l'une des dernières institutions qui permet la mixité sociale. Elle joue un rôle essentiel pour la cohésion sociale et l'intégration.

Le libre choix profiterait en réalité à peu de parents d'élèves, la grande majorité de ceux-ci devant choisir, pour différents motifs, l'école de leur quartier.

Il y aurait également une grande différence de possibilités de choix entre les grands centres urbains et les régions plus rurales.

Le libre choix peut mener à une école à deux vitesses et à la ségrégation.

Enfin, le libre choix de l'école entraînerait une diminution des moyens à disposition de l'école publique.

Les enseignant-e-s de l'école publique peuvent et doivent différencier leur enseignement par le biais de différentes approches pédagogiques.

Les établissements scolaires publics devraient à l'avenir bénéficier d'une plus grande autonomie et présenter ainsi des projets d'établissements attractifs.

Il faut relever que l'Association vaudoise des écoles privées est opposée à l'initiative du Lobby parents suisse.

Une minorité des délégué-e-s de la FAPERT estime que le libre choix de l'école offrirait une meilleure prise en compte des compétences particulières / des difficultés spécifiques des élèves.

Ce libre choix permettrait aux parents qui n'ont pas les moyens financiers d'inscrire leurs enfants dans des écoles privées de le faire.

Il leur apparaît également que l'opinion des parents d'élèves est mieux prise en compte dans les écoles privées.

Enfin, l'introduction d'un zeste de concurrence entre les établissements scolaires publics et privés devrait inciter l'école publique à faire plus d'efforts vers une diversification pédagogique et une meilleure prise en charge des élèves.

Anne Seydoux, Présidente / 2009